Réunion du conseil syndical du 10 septembre 2022

Membres présents : Melle LABARERE, Mme DAMBRY et M. HERRMANN

Membres excusés : Mme LANEZ et M. BUON

Lieu de la réunion : En extérieur de la copropriété

Début de la réunion à 14H00

Les demandes au syndic sont en caractères gras

1. POSE BARRIERE EN CONTREBAS DE LA COPROPRIETE

• Nous demandons à Mme CATTIAUX, d'annuler la validation du devis AT FERMETURES pour les raisons suivantes : Pour rappel un devis (BOUCLE) a été voté lors de l'A.G. du 27/10/2020 et comme l'entreprise était défaillante, un devis AT FERMETURES a été validé le 18/02/2022. Depuis, malgré plusieurs relances, nous n'avons toujours aucune date pour ces travaux.

De plus, depuis 6 mois, nous avons signalé que lors des travaux de pose du bandeau ventouse au bâtiment A, une alimentation avait été facturée et non posée. Or, le technicien nous avait dit que nous aurions un avoir de 76,00 € HT. Nous n'avons toujours pas eu cet avoir malgré plusieurs relances également. Notre confiance envers l'entreprise AT FERMETURES est maintenant limitée.

Et enfin, nous envisageons une solution plus globale, avec pose d'une clôture, pour mieux sécuriser notre jardin. Nous sommes de plus en plus victime d'intrusion et ça devient insupportable.

2. PROJET SECURISATION DU JARDIN

 Comme précisé dans le point 1, nous étudions la possibilité de clôturer notre jardin pour limiter au maximum les intrusions d'individus étrangers à notre résidence.
Nous nous posons la question des démarches à effectuer au niveau de la mairie ? Sachant qu'il y a une servitude de passage (escalier appartenant à la ville) qui devra évidement rester accessible et non clôturé.

Nous demandons à Mme CATTIAUX de bien vouloir se renseigner sur ce point.

3. SECURISATION DE L'ACCES DU BATIMENT E

• Quand pensez-vous lancer les demandes de devis concernant la sécurisation de l'accès du bâtiment E (point 6 de notre compte rendu de réunion du 21/05/2022) ?

4. <u>VIDEO SURVEILLANCE</u>

Concernant les travaux de vidéo surveillance, le dernier appel a été fait (juillet 2022) et donc les travaux doivent pouvoir être lancés.
Nous pensons que vu l'ancienneté du devis (15/01/2021), il va y avoir une réévaluation à la hausse. Merci de demander à l'entreprise MBS de nous chiffrer à nouveau le devis avec la pose en supplément d'une caméra dans le grand hall du bâtiment E.

Fin de la réunion à 15H30

M. HERRMANN Philippe